

N/REF : 1/07/2024 11H15 C:264058 I:33807
V/REF : APPEL DE MME DELEPORTE
V/Appel du Lundi 01/07/2024 a 11H15

ANSART ARLETTE

**30-25 ROUTE DE CHAMROUSSE
LA GRIVOLEE
38410 SAINT MARTIN D'URIAGE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 05 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 30-25 ROUTE DE CHAMROUSSE - LA GRIVOLEE - 38410 SAINT MARTIN
D'URIAGE CHEZ MME ANSART ARLETTE
SUR PLACE MME DELEPORTE AU 07 78 21 63 62

MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE TOILETTE / LA DAME A MIS UNE SERVIETTE
HYGIENIQUE DEDANS

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 02/07/2024 A 8H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DU WC DU BAS
EXTRACTION D'UNE COUCHE
NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	214,83	214,83
	TOTAL H.T.			214,83
	T.V.A. a 10,00%			21,48
	TOTAL T.T.C.En EURO			236,31

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN